

**LE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE EN CONTEXTE MIGRATOIRE**  
**PERSPECTIVES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS EN WALLONIE**

**COLLOQUE TENU A NAMUR CE VENDREDI 21 FEVRIER 2014**

**COMPTE RENDU DE L'ATELIER 3 : QUELS ENJEUX POUR L'ACCUEIL**  
**ET L'ORIENTATION FLE DANS LE CADRE DU BILAN SOCIAL**

Animé par Angelica FERULLO (CRI Charleroi) – Yves DEFOSSE (CRI Mons Borinage)  
Farid, Coordonnateur (CRI Verviers). Rapporteur : Pierre MUANDA (Lire et Ecrire  
Brabant wallon/CRIBW).

**1. PARTICIPANTS**

Constitué de 29 personnes, parmi lesquelles 20 femmes et 9 hommes, l'atelier était représenté par différentes catégories professionnelles (directeurs, coordonnateurs, administrateurs, formateurs, étudiants) et diverses institutions (CRI – CAI – ISP – SAN – VIS-À-VIS – LIRE ET ECRIRE).

**2. PRESENTATION DES POINTS DEBATTUS EN ATELIER**

Chaque point qui suit était d'abord présenté et commenté par les trois animateurs cités ci-haut. Ensuite les participants prenaient la parole pour exprimer leurs réflexions ou leurs recommandations.

**2.1 PRESENTATION DU DAPA**

Ce qu'on peut retenir des échanges : Est migrant toute personne nouvellement arrivée en Belgique depuis un temps inférieur ou égale à 3 ans – L'accueillant doit faire preuve d'une attitude d'ouverture, d'empathie et d'intérêt pour la personne accueillie et lui présenter l'offre de formation d'une manière claire et compréhensif – Et que le DAPA soit empreint d'humanités dans son rôle et dans l'exercice de ses fonctions – Cet accueil concernent-il toutes les catégories de primo-arrivants ? Sachant qu'il y a ceux qui peuvent s'inscrire au FOREM (les « foremables »), ceux qui sont demandeurs d'asile, ceux qui sont clandestins) ? – Constat partagé selon lequel les primo-arrivants sont généralement demandeurs de l'apprentissage du français – Souci partagé d'harmonisation d'un langage commun entre opérateurs de formation, d'où l'appréciation des participants par rapport à la typologie du tableau suivant :

	Non scolarisé	Scolarisé
Francophone	Alpha	Remise à niveau
Non francophone	FLE/Alpha	FLE

**2.2 TEST DE PRE-POSITIONNEMENT**

Après avoir été mis en situation de primo-arrivants, les participants ont subi le test de pré-positionnement. Ils ont livré leurs réflexions par rapport à ce test : Difficultés de compréhension de la consigne et des codes – Le test induit l'émergence d'une situation d'échec, ce qui n'est pas nécessairement bon pour un primo-arrivant – Les contraintes

liées au temps limité du test peuvent générer du stress au primo-arrivant – Si le but n’est que d’identifier la seule qualité de scolarité, pourquoi ne pas mettre en place d’autres stratégies de discrimination visuelle moins stressant que ce test. Par exemple demander simplement au primo-arrivant d’écrire son nom ! – Au fond, si l’accueil se veut bienveillant, il faut éviter des dispositifs qui génèrent chez le primo-arrivant des attitudes contraires à ce que l’on veut.

### **2.3 GRILLE D’IDENTIFICATION DES NIVEAUX DE FRANÇAIS ORAL**

Réflexions faites autour de la « grille d’identification des niveaux de français oral ». Laquelle grille est adaptée du Cadre Européen des Langues par la Plateforme FLE de Charleroi Sud-Hainaut et adoptée par le groupe inter centre FLE des CRI : Le niveau A0 qui s’avère la nouveauté intégrée dans cette grille, équivaut tout simplement au niveau A.1.1 – La première compétence telle qu’elle est décrite à ce niveau A0 au premier trait de cette grille stipule « ne sait pas ou peu communiquer » est à reformuler. Car cette affirmation est contraire au premier axiome de la communication selon lequel « on ne peut pas ne pas communiquer » (cf. l’école de Palo Alto). On peut par exemple dire « ne sait pas s’exprimer verbalement – Nécessité partagée d’avoir un langage commun en termes des compétences qui déterminent chaque niveau du référentiel. D’une part ceci facilitera le transfert de l’apprenant entre réseaux ou entre opérateurs de formation. D’autre part ça permet à l’apprenant de connaître son niveau réel et les compétences y afférentes.

### **2.4 CADASTRE DE L’OFFRE ET DE LA DEMANDE VERVIERS, EXEMPLE DE PLATE-FORME**

La présentation de ce cadastre a forcé l’admiration des participants. Ces derniers l’on ressenti comme un témoignage positif d’une plate-forme bien structurée et qui fonctionne. Car l’offre et la demande sont gérées en regard des disponibilités inventoriées auprès de chaque opérateur de formation. Le site de la plate-forme indique les statistiques et même les spécificités de chaque partenaire tels que le public cible, les horaires et les places disponibles. Ce fonctionnement de la plate-forme permet à la fois d’avoir un langage commun et de pouvoir se positionner politiquement par rapport à l’état de besoins dans le secteur – Espérons que ces deux cas de figure, plate-forme de Verviers et de Mons-Borinage motiveront les autres provinces à emboîter le pas.